



Note injustifiée en délibérer de mon bulletin de notes

Par **roxie**, le **19/05/2008** à **19:57**

bonjour, voila je suis a l'université de rennes1,et a la suite d'un redoublement, je me suis inscrit cette année en non-assidu,j'étais donc dispensé de cours et je possédais un CDD de 35h.ma note d'anglais a été de 0/20 alors que je me suis rendu a l'examen d'anglais et je suis loin d'avoir rendu copie blanche!!!!

Or comme je n'ai pu assisté aux TD,j'ai tout simplement 0/20 alors que je bénéficiais de ma non-assiduité et j'aurais donc du etre noté uniquement sur mon examen.

Aussi je voudrais savoir si quelqu'un pourrait m'aider pour,au cas ou la fac ne veut rien savoir,porter un recours administratif ou autre.Je vous en remercie à l'avance.